

Des députés du Parlement de Grenoble, mandés en Cour, ont reçu ordre de s'en retourner, avec défenses de passer par Paris. Mr. le Comte de Clermont-Tonnerre a aussi reçu ordre d'aller tenir une nouvelle séance à ce Parlement, pour y biffer les arrêtés pris depuis la première contre Mr. de Maydiou; & l'on dit que si le Parlement persiste dans son opposition, Mr. de Clermont est chargé de le dissoudre & d'en établir un nouveau à Valence.

Il y a une grande division entre les Comtes de Lyon & l'Archevêque; on peut se rappeler les avantages que Mr. de Montazet a remportés contre le Chapitre; en vertu des arrêts, qui lui ont donné gain de cause, il a voulu contraindre les membres du Chapitre à donner communication de tous leurs revenus; sur leur refus, il a obtenu par défaut un arrêt, qui ordonne que tous leurs biens seront saisis & mis en séquestre pour être par lui disposé de ces fonds, suivant le nouvel ordre qu'il prétend y mettre. Les Chanoines ont député ici pour mettre opposition à cette exécution qui les mettroit à la merci du Prélat.

Les jumens de Mgr. le Duc de Chartres ont été retrouvées près de Reims, sans que l'on puisse savoir comment, par qui & pour qui elles avoient été enlevées. Le voleur qui devoit être pendu, s'est sauvé. Le jour que Mgr. le Duc d'Orléans en a été informé à St. Cloud, où il est, ce Prince admit tout le monde à lui en faire compliment, & il a